



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Cellule diocésaine COVID-19

Communication interne aux agents pastoraux, aux paroisses et aux communautés religieuses du canton de Fribourg

Nouvelles mesures cantonales pour freiner la propagation du coronavirus

Monsieur l'abbé,
Mon Père, ma Sœur,
Madame, Monsieur,

Le 3 novembre 2020, le Conseil d'État du canton de Fribourg a pris de nouvelles mesures pour freiner la propagation du coronavirus. En plus des exigences du Conseil fédéral de la semaine dernière, voici celles qui nous concernent directement :

Les célébrations liturgiques (messes et enterrements) sont limitées à **30 personnes**. Ne sont pas compris dans le décompte de ces personnes : les célébrants, le sacristain, l'organiste, le soliste, le personnel des pompes funèbres, les servants de messe, etc.

Les mariages, les formations et les réunions de travail sont limités à **10 personnes**.

Il est demandé pour tous les rassemblements et manifestations (célébrations liturgiques, formations et réunions) d'avoir un **plan de protection**. Celui de la Conférence des évêques suisses englobe d'ores et déjà nos activités. Il prévoit notamment :

- la désinfection des mains,
- le port du masque (pour les plus de 12 ans), **et**
- la distance interpersonnelle entre les participants.

Pour les célébrations et les rencontres se déroulant dans le canton de Fribourg, il est par ailleurs nécessaire de procéder à la **collecte des coordonnées des participants**, à conserver confidentiellement durant 14 jours avant de les détruire.

Pour vous aider dans l'application de ces nouvelles normes, voici quelques liens utiles :

- Récolte des coordonnées au format électronique : nous vous suggérons le système d'Infomaniak : <https://safetracing.infomaniak.com/>
- Foire aux questions du diocèse : <https://www.diocese-lgf.ch/accueil/faq-coronavirus.html>

Ce communiqué tient compte de la situation actuelle, il est possible que de nouvelles directives soient édictées prochainement.

En vous remerciant pour votre engagement, nous vous adressons, Monsieur l'abbé, Mon Père, Ma Sœur, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Fribourg, le 4 novembre 2020

La Cellule diocésaine Covid-19